

ABONNEMENT

Saumur
Un an... 25 fr.
Six mois... 13
Trois mois... 7
Poste
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au Bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doivent
être remis au bureau du
journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance.

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 21 FÉVRIER

PAS DE MINISTÈRE

Dans les couloirs, l'irritation est très vive
contre M. Carnot. MM. Ribot, Clémenceau,
Develle, Sarrien, Gomot et autres députés s'en-
tretiennent avec animation. Lorsqu'on a appris
que le Président de la République s'était borné
à faire appeler, dans la matinée, MM. Magnin,
Pichon et Faye, un réel mécontentement s'est
manifesté dans les groupes républicains. Con-
fier le soin de débrouiller l'écheveau gouverne-
mental à M. le sénateur Faye a paru prodigieux
à tous les politiciens qui ne s'illusionnent point
sur les difficultés inextricables de la situation et
sur l'impuissance lamentable des factions ré-
publicaines. M. Carnot a donc un bandeau sur
les yeux ? s'écriaient les radicaux. La plaisan-
terie dure trop et nous avons entendu profé-
rer, à plusieurs reprises, la menace que si, de-
main, l'Élysée n'a point de ministère à présen-
ter à la Chambre, une mise en demeure pour-
rait bien être adressée à M. Carnot sous forme
d'une proposition de suspension de séance. Y
aurait-il, sous roche, quelque velléité de re-
commencer le coup tenté contre M. Grévy ?
Celui-ci, qui l'a prédit, aurait donc été un pré-
phète de mauvais augure ? En tout cas, la per-
sistance de la crise, après avoir fait redouter
aux radicaux la possibilité d'une dissolution
immédiate, fait surgir la perspective d'une
crise présidentielle. On en est là pour l'instant.

Le salut de la République. — Dans le salon
de la Paix, M. Sarrien se lamentait, en proie
à un visible découragement. Il s'agit bien de
radicaux ou d'opportunistes, disait-il à ses
interlocuteurs. Le salut de la République doit
être notre unique préoccupation, devant laquelle
toute question de personnalité doit s'effacer. Il
faut songer à sauver la République, « si cela
est encore possible ! » L'aveu est franc et pré-
cieux à recueillir.

La combinaison Faye. — A cinq heures, la
nouvelle que M. Faye espérait aboutir se répan-
dait au Palais-Bourbon. M. Faye aurait offert la
plupart des portefeuilles à ses collègues du
Sénat : la guerre à M. le général Billot, la
marine à M. Barbey, les finances à M. Clama-
geran, les travaux publics à M. Loubet, l'in-
struction publique à M. Bardoux, l'agriculture
à M. Cuvinot, les affaires étrangères à M. Tesse-
renc de Bort ou Ribot, l'intérieur à M. Fallières,
le commerce à M. Dauterme. M. Faye con-
serverait la présidence avec le portefeuille de
la justice. Cette combinaison est assurée d'une
hostilité bruyante à la Chambre. Aurait-elle
pour but de constituer un ministère de dissolution ?

De cette hostilité il ressort une nouvelle
combinaison qui circulait hier soir à 5 h. 1/2.

Voici cette liste :
Président du Conseil et Guerre, M. de Frey-
cinet. — Intérieur, M. Constans. — Finances,
MM. Loubet ou Ronvier. — Marine, l'amiral
Krantz. — Travaux publics, M. Deluns-Mon-
taud. — Commerce et industrie, M. Pierre
Legrand. — Agriculture, M. Viette. — Affaires
étrangères, M. Goblet. — Instruction publique,
M. Berthelot. — Justice, M. Sarrien.

On dit qu'il est possible encore que M. de
Freycinet prenne les affaires étrangères et
mette un général de ses amis à la guerre.

Un député opportuniste vient de dire qu'il
ne croyait pas à la durée du ministère de Frey-
cinet si ce dernier réussit à le constituer.

D'autre part, quelques politiciens pensent
que M. de Freycinet ne se soucie pas de
prendre la direction des affaires avant lundi
prochain à cause de la manifestation annoncée
par les socialistes révolutionnaires pour di-
manche prochain.

Il désirerait laisser à M. Floquet, chargé
des affaires courantes, le péril probable et
l'ennui de cette manifestation qui pourrait
compromettre l'existence de son Cabinet.

Les amis de M. de Freycinet croient au con-
traire à la formation rapide du ministère et
ils pensent qu'aujourd'hui nous saurons à
quoi nous en tenir.

UNE INTERPELLATION

Le mécontentement s'accroît au Palais-
Bourbon. Outre la proposition tendant à décla-
rer la Chambre en permanence, une interpel-
lation serait déposée par M. Jaurès, dans le
but de faire voter un ordre du jour qui force-
rait M. Carnot à rappeler M. Floquet. Cette
idée originale d'interpeller un cabinet démis-
sionnaire, sans responsabilité aucune, a toutes
chances de provoquer un joli charivari parle-
mentaire !

24 Février

L'anniversaire du 24 février 1848 promet
d'être fort agité. M. Boulé, dans une déclara-
tion publiée par les journaux, promet pour ce
jour une grande manifestation.

Les délégués des classes ouvrières se sont
réunis, et ont décidé qu'ils déposeraient une
nouvelle adresse au ministère de l'intérieur,
aussitôt que le successeur de M. Floquet sera
connu, et, le 24, ils iront chercher leurs ré-
ponses.

Donc, dimanche prochain, la délégation se
réunira à une heure, sur la place de l'Hôtel-
de-Ville.

Mais, cette fois, les délégués n'iront pas seuls
au ministère, au Sénat, à la Chambre et à l'Hô-
tel de Ville ; ils seront accompagnés par leurs
camarades.

Cette semaine, tous les membres des asso-
ciations ouvrières, des groupes fédératifs, des
comités révolutionnaires, seront convoqués en
réunions privées pour organiser une impor-
tante manifestation.

Tous les partisans des revendications expri-
mées par les Congrès socialistes de Troyes et de
Bordeaux, se joindront à la délégation et l'es-
cortent à travers Paris.

Il n'est pas à regretter

M. Guyot-Dessaigne n'a été ministre que
48 heures, et il en a profité pour faire une bê-
tise. Il avait donné ordre au préfet du Lot de
supprimer le traitement de M. l'abbé Quéréy,
curé de Martignac.

— Son crime ?
— On avait vu flotter sur le clocher de l'é-
glise un drapeau tricolore, le 28 janvier, jour

où l'on apprit dans la commune l'échec électo-
ral de M. Jacques, « candidat de la Républi-
que » ; l'Alliance républicaine du Lot avait
publié sur ce fait un article d'une extrême vio-
lence contre le curé boulangiste et aussi contre
les gendarmes qui, saisis d'une plainte par un
bon citoyen jacobin, n'avaient pas voulu y don-
ner suite. Le ministre, à son tour, a reçu une
plainte du bon citoyen jacobin, avec le numéro
de l'Alliance républicaine du Lot à l'appui ; il
n'a pas hésité : par retour du courrier, sans en-
quête, il a ordonné la suppression du traite-
ment du curé.

S'il avait pris le temps de se renseigner —
temps que d'ailleurs la Chambre, il faut le re-
connaître, ne lui a pas laissé — il aurait appris
que le 28 janvier était, à Martignac, le jour du
tirage au sort, et que le curé n'avait pas cru
devoir refuser aux conscrits la permission
qu'ils lui demandaient de hisser, à cette occa-
sion, un drapeau tricolore sur le clocher de
l'église.

Le traitement a-t-il été rétabli ?

CE PAUVRE GUYOT-DESSAIGNE !

Nous lisons dans l'Autorité :
« Un de nos abonnés nous écrit pour nous
demander par quelles sommes s'est liquidé le
traitement de l'infortuné Guyot-Dessaigne,
l'ex-garde des sceaux du ministère Floquet.

Ce grotesque n'ayant passé que dix jours,
du 6 au 14 février, à l'hôtel de la place Ven-
dôme, et une somme de soixante mille francs
étant allouée annuellement aux porteurs du
maroquin officiel, l'ancien magistrat de l'Em-
pire a reçu pour paiement 4,666 francs 66
centimes !

» Ajoutons que le pauvre Guyot avait déjà
commencé à déménager, quand le cabinet a
été renversé. Les voitures de déménagement
n'ayant pu être déchargées, il devra diminuer
ce petit bénéfice des doubles frais occasionnés
par le transport de sa batterie de cuisine. »

La rentrée du duc d'Aumale

Cette rentrée aura-t-elle lieu ?
En ses derniers beaux jours, l'austère M.
Grévy rendit un décret qui chassait de France
l'un des plus grands Français par le nom, la
naissance, le talent, et par les services ren-
dus ; l'un des princes les plus illustres de cette
maison de Bourbon, qui a confondu son nom
avec celui de France, en formant, pendant tant
de siècles et morceau par morceau, le terri-
toire de la Patrie.

Bien qu'on soit peu habitué à voir la Répu-
blique pratiquer la politique de l'équité et du
sens commun, on n'a pu s'empêcher, à droite,
comme à gauche, partout où il existe encore
une parcelle de raisonnement et de pudeur,
de ne voir que comme un accident momentané
ce fait inouï : le duc d'Aumale exilé par la griffe
à copier de M. Jules Grévy, par celui qui ne
peut mettre en regard de la magnificence gé-
néreuse du propriétaire de Chantilly que
l'exemple de sa ladrerie sordide, — l'un don-
nant à l'Institut, son palais, ses livres, ses
armes, ses tableaux, toutes ses richesses arti-
stiques ; l'autre cumulant, thésaurisant, sou à

sou, centime par centime, sur le budget qui
lui était voté pour ses frais de voyage et de
représentations, de manière à pouvoir se faire
construire, avec nos deniers, un véritable châ-
teau, pour lui, ou pour son gendre ! — Le
proscripteur n'ayant à mettre en regard des
faits d'armes du proscrit que les beaux mé-
faits de M. Daniel Wilson, — aux traits de
vaillance et d'héroïsme de l'Affroun, du col de
Mouzaia, du bois des Oliviers, de Biskara et de
Goudjilab, que les traits de mercantilisme et
les tripotages des pots de viniens et des ven-
deurs de croix de la Légion d'honneur !...

La question reste entière. Et l'on se demande
si le nouveau ministère, qu'on annonce comme
plus modéré, fera ce qu'avait projeté le minis-
tère radical. Si ce nouveau ministère veut une
occasion, je crois pouvoir vous assurer que
cette occasion lui sera bientôt fournie.

L'Académie des Sciences Morales et Poli-
tiques a un siège vacant, celui de M. Rosseu-
Saint-Hilaire (section d'histoire). L'Académie
se propose d'élire le duc d'Aumale, l'éminent
historien des Condé. Et comme l'élection doit
être, selon l'usage, soumise à l'agrément du
chef de l'État, il paraîtrait on ne peut plus
naturel que la ratification fût accompagnée,
comme une sorte de sanction des désirs de
l'Institut, du rappel du décret d'exil.

Il y a cependant, je dois le dire, des scepti-
ques, qui ne croient pas que M. Carnot y mette
tant de bonne grâce. Quelqu'un faisait l'autre
jour une proposition, qui lui paraissait plus
propre, disait-il, à s'assurer les bonnes dispo-
sitions du Président de la République. Le fau-
teuil du comte Lazare Carnot, fils du conven-
tionnel et père du président Sadi Carnot, est
occupé à l'Institut par M. Antonin Lefèvre-
Pontalis, député du Nord et ami du duc d'Au-
male. Il s'agirait de trouver des précédents ou
des analogies pour permettre à M. Lefèvre-
Pontalis de se retirer jusqu'à la prochaine va-
cance ; l'Académie des Sciences Morales et
Politiques nommerait galamment en sa place
M. Sadi Carnot, en même temps qu'elle nom-
merait M. le duc d'Aumale au fauteuil de M.
Rosseu-Saint-Hilaire. Galanterie pour galan-
terie, M. le Président de la République ne pour-
rait laisser son collègue à Bruxelles, pour
aller, lui, siéger à l'Institut. Je vous donne
cette combinaison pour ce qu'elle me paraît,
pour une petite facétie. Mais qui sait ? Les des-
sous de la politique et des Académies nous font
voir des choses plus surprenantes parfois. J'ai
peur qu'en l'une ou l'autre hypothèse, la Répu-
blique ne trouve trop académique et trop athé-
nienne cette manière de mettre un terme à une
situation ridicule, et dont l'histoire juste et
sévère lui fera un reproche humiliant. J'ai bien
peur que M. le duc d'Aumale ne reste en exil,
pendant que M. Daniel Wilson conservera le
droit de voter en France, de siéger à la Cham-
bre et même, comme l'autre jour, de donner
ou refuser sa confiance à tel ou tel ministre !...

ANDECAV.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — L'Empereur d'Allemagne,
qui s'occupe des plus petits détails concernant

l'armée, a interdit aux gradés du régiment des gardes du corps de porter, comme ils en avaient pris l'habitude, des favoris. Cette habitude donnait à ceux qui l'avaient contractée un aspect qui, suivant le souverain, n'était pas militaire.

— LA DÉMISSION DU CHANCELIER.—La *Gazette libérale* dit savoir, par des renseignements de source sûre, que le prince de Bismarck aurait manifesté à plusieurs personnes de son entourage l'intention de se retirer.

Le prince de Bismarck resterait, paraît-il, chancelier honoraire de l'empire d'Allemagne, sans en exercer les fonctions.

On cite ce mot du chancelier : « Je n'aurais jamais cru que ma retraite fût désirée par tant de gens ! »

On cite encore cet autre mot :

« Il y a des gens assez fous pour s'imaginer que je quitterais le pouvoir et ses ennuis avec regret. Ils ne me connaissent pas. »

AUTRICHE. — Bien qu'elle aille contre les dernières versions officielles, et peut-être par cela même, l'opinion de M<sup>me</sup> Adam sur le drame de Meyerling paraît mériter crédit. Pour M<sup>me</sup> Adam, l'assassinat reste probable. La politique en a été la cause; une ou plusieurs femmes en ont été l'instrument. Ainsi pense du reste une partie de la société viennoise, celle qui approche de plus près la famille impériale. — En public, peut-être dit-elle autrement; — il ne faut pas s'en étonner.

ITALIE. — L'agitation continue en Italie sous diverses formes. Tantôt sur un point, tantôt sur un autre, il se manifeste des mouvements qui indiquent le mécontentement; mais M. Crispi n'en reste pas moins maître de sa majorité.

A Naples, lundi matin, environ deux cents maçons se sont réunis sur la place San Gaetano et y ont fait une démonstration tumultueuse.

La police était sur ses gardes, par suite de l'agitation qui avait été constatée parmi ces ouvriers depuis quelques jours.

En outre, des précautions avaient été prises; les troupes avaient été consignées dans leurs quartiers San-Polito et Castelnovo.

Une compagnie de bersagliers stationnait devant la municipalité.

La police et les gendarmes se tenaient sur les principaux points.

On a fait une trentaine d'arrestations, et saisi un drapeau sur lequel étaient inscrits les mots : Communisme et Anarchisme.

Les troupes demeurent consignées. Il n'y a pas eu de dégâts comme à Rome.

## NOUVELLES MILITAIRES

### L'ARMEMENT DES DRAGONS

La lance va reparaître dans notre cavalerie, et, pour commencer, on projette d'en armer le premier rang des régiments de dragons faisant partie des divisions indépendantes.

Le bois de la lance sera en « bambou du Tonkin ».

Cette résurrection d'une arme qui n'a jamais rendu de bien signalés services, ne paraît soutenue, dit le *Progrès militaire*, que par de faibles arguments de la part de ceux qui embouchent la trompette en sa faveur.

Le retour du 5<sup>e</sup> escadron à son ancien effectif en officiers, en hommes et en chevaux, est décidé. L'égalisation de cet escadron avait affaibli les quatre autres à tel point que la mobilisation de chaque régiment de cavalerie s'en était trouvée compromise.

### NOCES DE DIAMANT

Les noces de diamant du duc et de la duchesse de Mortemart ont été célébrées dimanche.

Le duc de Mortemart, né le 10 mars 1804, est un des doyens de l'École de Saint-Cyr.

Après avoir passé par cette École, puis par Saumur, il devint officier des lanciers de la garde sous Charles X, et donna sa démission à la Révolution de 1830.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

La Loire a atteint son maximum hier soir à 4<sup>m</sup> 48. Aujourd'hui jeudi, midi, elle n'est plus qu'à 4<sup>m</sup> 30; eaux décroissantes.

### LES TRAMWAYS SAUMUROIS

Comme on peut le lire à notre 4<sup>e</sup> page, la boutique des tramways saumurois est mise en vente pour la troisième ou quatrième fois.

Tout se vendra, dit-on, depuis les locomotives et les wagons jusqu'au dernier clou. C'est le lundi 4 mars, au siège de l'exploitation, quai de Limoges, 5, que se fera cette exécution.

Ce qui nous chagrine, c'est qu'il n'est pas encore parlé de l'exhumation et de la vente des rails qui sillonnent nos rues et nos quais.

Encore un escamotage à l'horizon !

Par décision de M. le Président des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, le département de Maine-et-Loire a été placé sous la juridiction de M. le consul des Etats-Unis, à Nantes.

regarde en vrai gentilhomme. Quoi ! on aurait osé en faire, on voudrait peut-être en faire encore un obstacle entre elle et son fiancé !

Les membres raidis, le visage ravagé, la jeune fille dit d'une voix à peine intelligible :

— Il a raison. La vie d'un soldat est sublimé.

Maurice comprit-il que ce n'était pas l'héroïsme, mais l'amour qui parlait ? Oui, sans doute, car il appuya ses lèvres sur les pauvres mains qui tremblaient dans les siennes.

— Ainsi, demanda M. de Kerdu, vous partez demain ?

— Demain, à l'aube.

Il y eut un silence long, poignant, un de ces silences qui naissent de l'oppression. Ce fut M. de Kerdu qui le rompit le premier. D'une voix basse, profonde, terrible :

— Je voudrais, dit-il, les tenir dans mes deux mains, tous ces hommes de paille qui se jouent de la vie des gens, du bonheur des familles...

Joséphine l'interrompit :

— Quand donc cet ordre est-il venu ? demanda-t-elle.

— Ce matin, à l'improviste. Les dépêches reçues hier au soir l'apportent motivé. J'étais à

### TIRAGE DU 3 0/0 AMORTISSABLE

Un arrêté fixe au vendredi 4<sup>er</sup> mars 1889, à dix heures du matin, dans une des salles du ministère des finances, le tirage par la voie du sort de celle des cent soixante-cinq séries du fonds du 3 0/0 amortissable qui doit être remboursée le 16 avril prochain.

### Théâtre de Saumur.

#### CONCERT DE L'HARMONIE SAUMUROISE

Dimanche prochain 24 février, à 8 heures 1/4 du soir, grand Concert offert par l'Harmonie Saumuroise, sous la direction de son chef, M. Goubeault, aux Membres fondateurs et souscripteurs, avec le concours de M<sup>lle</sup> DERMONT, du théâtre de Marseille, MM. LAFFAGE, GOUBEAULT, RENAULT, violonistes, et plusieurs Amateurs de la ville.

#### Première partie

1. *Les Diamants de la Couronne*, ouverture (Auber), par l'HARMONIE SAUMUROISE.
2. *Un Soupir de Faust*, mélodie (Serval), chantée par M. X.
3. Andante et Canzonetta du 1<sup>er</sup> quatuor (Mehdelsohn), exécuté par MM. GOUBEAULT, LAFFAGE, BOUTIN et ROBLLOT.
4. *Le Roi d'Ys* (Lalo), chanté par M<sup>lle</sup> DERMONT.
5. *La Ragonésa*, pour violon (Alard), par M. GOUBEAULT.
6. *Le Chalet*, grand air de basse (Adam), chanté par M. RATHYER.
7. *Le Martyr des Dames*, scène comique (L'Huilhier), par M. V.

#### Deuxième partie

8. *Faust*, mosaïque (Gounod), par l'HARMONIE SAUMUROISE.
9. *Pensée d'Automne* (Massenet), chantée par M<sup>lle</sup> DERMONT.
10. *Le Carnaval de Venise* (Ch. Dancla), exécuté par 4 violons, MM. GOUBEAULT, LAFFAGE, RENAULT, BOUTIN.
11. *Arioso du Roi de Lahore* (Massenet), chanté par M. RATHYER.
12. *Air de Carmen* (Bizet), chanté par M<sup>lle</sup> DERMONT.
13. *La Fête de ma Portière*, grande scène comique (Cressonnois), par M. V.
14. *Allegro* (L. Ganne), par l'HARMONIE SAUMUROISE.

On peut souscrire chez M. COURANT. Le prix de la souscription est fixé à 8 fr. pour les deux concerts donnés au théâtre. La carte donne droit à l'entrée pour la famille.

Prix des places pour les non souscripteurs : Stalles d'orchestre, stalles de balcon, loges de balcon, baignoires, loge de MM. les officiers, 2 fr. 50 la place. — Premières loges, pourtour, parquet, 1 fr. 50 la place. — Parterre, 1 fr.; deuxième galerie, 50 centimes.

Il sera délivré des cartes au contrôle du théâtre et chez M. COURANT pour les non souscripteurs.

Le bureau de location sera ouvert samedi matin.

#### LA REPRÉSENTATION D'HIER

La *Sécurité des Familles* est une espèce d'agence Tricoche et Cacolet, qui remplit à peu de chose près le même but; seulement la première Société s'adresse au grand monde, à l'aristocratie, tandis que Tricoche et Cacolet sont des truceurs qui courent la pièce de

cent sous. La « Sécurité des familles » est dirigée par un rastaquouère doré sur tranches, confortablement installé dans un appartement du faubourg Poissonnière, où rien ne manque; sonnerie électrique, tuyau acoustique, téléphone, etc., etc. Malgré ce déploiement d'électricité, la pièce de M. Valabrègue a des longueurs interminables, de longs dialogues en dehors de l'action, comme dans une féerie pour permettre aux machinistes de préparer le changement à vue. Au bout de trois longs actes, tout se débrouille, dare dare, dans cinq minutes, et d'une façon inattendue.

A côté de ces quelques imperfections, il y a de très bonnes choses, et l'esprit y est semé à profusion.

La *Sécurité des Familles* est assez bien interprétée par MM. Germain, Dernesty, Gœury et Morand, et par M<sup>mes</sup> Bell, Ribadier et Clara.

La salle était un peu plus que demi-pleine, et je ne sais si M. Dernesty et sa troupe gagnent beaucoup d'argent. Ce que je puis affirmer, c'est qu'ils gagnent de vrais rhumes et de désagréables extinctions de voix. La plupart des acteurs, hier soir, eussent été cent fois mieux au lit à se faire suer qu'à jouer la comédie au théâtre de Saumur. NEMO.

ANGERS. — *Mortalité de l'enfance*. — La journée du 16 février a été véritablement désastreuse pour l'enfance. L'état-civil de la ville d'Angers a eu à enregistrer sept décès d'enfants, dont l'aîné avait treize mois.

Cette mortalité chez les enfants, mortalité qui, du reste, sévit cruellement dans notre ville depuis quelque temps, dit l'*Anjou*, n'avait jamais causé autant de ravages.

CHATEAUGONTIER. — *Incendie chez M. le procureur de la République*. — Dans la nuit de samedi dernier à dimanche, vers cinq heures du matin, au moment où le bal de la sous-préfecture venait de finir, M. le procureur de la République et sa dame, en rentrant chez eux, s'aperçurent qu'un commencement d'incendie s'était déclaré au rez-de-chaussée.

En quelques instants, un grand nombre de personnes qui avaient assisté au bal, et qui rentraient à leur domicile, sont accourus sur les lieux du sinistre.

C'était, paraît-il, très cocasse de voir tous ces messieurs en habit noir et en chapeau haut de forme, pomper et faire la chaîne.

Les pompiers sont rapidement venus à bout de l'incendie.

#### Une manifestation du Parti national

Sous ce titre, nous lisons dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

M. Lucien Millevoye a reçu du comité républicain national de Tours l'invitation suivante :

## JOSÈPHE

Par Marthe Lachèse

Elle courba la tête, comme épuisée.

— Ayez confiance. La campagne s'achève. Je reviendrai bientôt.

— Mais, là-bas, c'est la guerre, dit-elle avec horreur.

Il lui prit les mains.

— Josèphe, vous avez accepté d'être la femme d'un soldat.

— Ah ! parce que, ce soldat, je l'aime ! s'écria-t-elle.

— Laissez-le donc, alors, être digne de votre amour.

— Je suis un fou, s'écria M. de Kerdu. Avant de vous promettre cette enfant, j'aurais dû exiger votre démission.

— Elle n'est plus possible, monsieur. Je suis appelé devant l'ennemi.

A la parole de son grand-père, Josèphe s'était redressée comme brûlée par une étincelle. Le comte de Guestours chérissait son épée, il la

Blois, vous le savez. Un télégramme du colonel m'a rappelé. J'arrive.

— Ah ! murmura Josèphe, la vie n'est que douleur !

Et son regard tomba sur sa robe noire.

— Je ne pensais plus qu'à vous, reprit M. de Guestours. Je voulais vous avertir et, d'avance, je voyais vos larmes. Dieu a eu pitié de moi. Je n'ai pas été forcé de vous déchirer le cœur.

Elle secoua la tête.

— Quelle que soit la main qui le porte, le coup est le même, dit-elle.

Hélas ! ils ressemblaient tous deux au condamné qui, après avoir entendu sa sentence, voit chaque minute, chaque seconde, en approcher l'exécution.

Déjà, plusieurs fois, les yeux du jeune officier s'étaient tournés vers la pendule.

— Allez, Maurice, soupira la jeune fille, le temps vous est mesuré.

— Josèphe, vous avez un grand cœur, répondit-il. Dites-vous que ceux qui nous attendent comptent aussi les jours, qu'ils succombent peut-être, faute de secours...

Il se leva.

— Je reviendrai ce soir, dit-il. Je serai

longuement à vous. Je devrais déjà me trouver quai d'Orsay. Mais comment aurais-je pu ne pas accourir d'abord près de vous ?

Le départ était fixé à quatre heures du matin. Le jeune comte faisait partie de l'escadron qui devait quitter, le troisième, le quartier de cavalerie. Un léger sursis lui était donc donné selon l'usage qui, en cas de départ militaire, règle les embarquements successifs. Les dernières heures de la nuit pouvaient lui suffire pour ses préparatifs et l'accomplissement de ses devoirs religieux.

Deux heures après avoir quitté M<sup>lle</sup> de Kerdu, Maurice était de retour près d'elle.

Après un repas où nul ne put manger, commença la veillée, la dernière, — triste comme une veillée funèbre. Cet ami sans pareil, ce frère choisi, ce promis à une tendresse sacrée, il va partir, disparaître... Le reverra-t-on jamais ? Encore quelques heures, et Josèphe pleurera devant sa place vide; quelques jours et il aura quitté la France, il sera ballotté sur la mer deux fois redoutable pendant cette saison des tempêtes. Dans quelques semaines, que sera-t-il devenu ? Peut être un mutilé se traînant, sanglant, sur la terre, implorant une goutte d'eau sans pouvoir l'obtenir, allant ago-

« Monsieur,

» Le Comité républicain révisionniste d'Indre-et-Loire a, dans sa réunion plénière de ce jour, voté l'organisation d'une grande réunion, qui aurait pour but de faire connaître aux vaillantes populations de notre département et des départements circonvoisins, le programme de réconciliation patriotique que s'est proposé le général Boulanger, programme tendant à l'établissement dans notre pays d'une République honnête, ouverte à toutes les bonnes volontés.

» Nous vous serons profondément reconnaissants de nous prêter l'aide puissante de votre éloquente parole, en venant y exposer, dans ses grandes lignes, le programme du Comité républicain national dont le général Boulanger est le chef aujourd'hui acclamé par tous ceux qui ont à cœur la paix sociale entre tous les bons Français, ainsi qu'à la régénération et la grandeur de la patrie.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

» Pour le Comité :

» Le président, LAURENCEAU.

» Le vice-président, JULES DOISY.

» Le secrétaire, CARTIER.

» Le trésorier, GAGNEUX.

M. Lucien Millevoye a fait parvenir la réponse suivante :

« Monsieur,

» Je suis bien sincèrement touché de l'invitation que le Comité républicain national de Tours m'a fait l'honneur de m'adresser. Je vous prie de vouloir bien lui transmettre mes meilleurs remerciements.

» J'applaudis à la patriotique initiative prise par le Comité, sous votre présidence. Vous donnez au Parti national l'occasion d'affirmer qu'il est uni pour travailler à la grandeur et à la prospérité de la patrie.

» Nous avons tous souffert des humiliations auxquelles nous ont condamnés des hommes qui ont exploité à leur profit les plus belles institutions nationales. Nous gardions dans nos cœurs l'espoir du relèvement. L'heure est venue. Avec vous, nous le dirons à la Touraine, à la France entière.

» Veuillez agréer l'assurance de ma bien sympathique considération.

» LUCIEN MILLEVOYE.

Le Journal d'Indre-et-Loire félicite le Comité républicain national révisionniste d'Indre-et-Loire de l'heureuse initiative qu'il a prise.

Notre confrère est « heureux que le Parti national ait choisi la ville de Tours pour dire à la France ce que la France a hâte d'entendre. »

VENDEE

Les armes à feu. — A Marsais-Sainte-Radegonde, le dimanche 10 février, un sieur Chabiron, domestique dans cette commune, était parti avec sa femme et son beau-père chercher

niser dans quelque sillon perdu ; peut-être un févriériste, un cholérique, jeté sur la paille d'une infirmerie de campement ; peut-être un prisonnier traité avec barbarie ; peut-être un supplicié... Toutes les visions lugubres se heurtent devant les yeux de Joséphe, et, quand elles s'écartent, quand l'effroi quitte un instant l'âme de la malheureuse enfant, c'est pour faire place au sentiment de l'isolement qui va naître, au déchirement de la séparation ! Des larmes coulent sur ses joues, lentes, rares, plus tristes à voir que le flot brûlant qui avait jailli sous le coup de foudre. Une de ses mains demeure entre les mains de son fiancé qui, de temps en temps, serre cette pauvre main froide et la porte à ses lèvres.

Il est calme, lui, comme le devoir, comme le sacrifice. L'immolation, loyalement acceptée, porte en elle-même une grandeur qui transfigure l'âme et se reflète même à l'extérieur. L'adieu que le jeune homme va prononcer aura-t-il un lendemain sur cette terre ? Ses paroles tendres, profondes, ne valent-elles pas un testament ? Pour tous, l'heure serait solennelle. Elle l'est plus encore pour ces deux orphelins qui se sont rencontrés, chéris, qui sont tout, désormais, l'un pour l'autre. Il leur

de la bruyère dans une charrette, lorsqu'arrivé dans un champ, près les moulins Sépand, commune de Bourneau, le sieur Chabiron crut apercevoir un merle ; il prit son fusil, caché dans sa charrette, sous du foin, en saisissant l'arme par le canon ; le coup lui partit en pleine poitrine. La mort a été instantanée.

## SUCCÈS CONSERVATEURS

Il vient de se produire à Bourges un incident sur lequel il n'est pas inutile d'appeler l'attention. Il y a quelque temps, le Conseil municipal de cette ville estimait nécessaire d'émettre un emprunt, et, pour gager cet emprunt, décidait d'imposer aux habitants de la ville de nouvelles taxes. Neuf des conseillers protestèrent, et pour que leur opposition eut une sanction, donnèrent leur démission.

On convoqua les électeurs pour procéder au remplacement des conseillers municipaux démissionnaires. Ceux-ci se représentèrent de nouveau. Contre eux il y avait une liste socialiste. Les conservateurs s'abstinrent de prendre part à la lutte. Il en résulta que le 10 février, jour de l'élection, les élus, appartenant tous à la liste socialiste, ne réunirent pas le sixième des électeurs. L'élection n'était pas valable. Les électeurs furent convoqués de nouveau pour dimanche dernier.

Mais, dans l'intervalle, les conservateurs comprirent ce que leur commandait le devoir. Ils s'entendirent pour former une liste de candidats. Les conseillers démissionnaires avaient d'ailleurs retiré leur candidature. Le résultat de cette tactique a été l'élection de la liste conservatrice, non-seulement avec un nombre suffisant de suffrages, mais avec une majorité de dix-sept cents voix sur la liste socialiste. C'est un succès d'autant plus remarquable que, depuis plusieurs années, aucun conservateur ne siégeait au Conseil municipal de Bourges. Ajoutons que c'est d'un excellent augure pour les élections générales.

## GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

SAMEDI 23 FÉVRIER. — *Carmen*, avec M. Fürst et M<sup>lle</sup> Haussmann, de l'Opéra-Comique.

## FAITS DIVERS

BOUCHER LYNCHÉ. — Quand nous vous disions que la bérét... inade ferait bientôt des victimes !

Un de nos confrères nous signale le fait suivant :

Un sieur Z..., dit ce journal, joyeux gaillard, dont toutes les études consistent à faire à grands tours de bras des sections anatomiques sur le corps des malheureuses bêtes que la fatalité a destinées à être la proie des humains, se figurait tout bonnement que la nature même de ses

faut parler librement dans ces effusions douloureuses ; il leur faut rejeter la contrainte qui naît instinctivement de la présence d'un témoin quand ce témoin ne sait ni partager ni même comprendre les grands élans de la foi et du cœur.

Il est là, pourtant, ce témoin irrité, révolté. Il souffre de voir Joséphe souffrir ; il souffre du renversement de ses projets ; l'incertitude pèse sur lui, sa propre liberté lui échappe de nouveau. Il est assis, morne, au coin de la cheminée. De temps en temps, il joint une réflexion amère à l'expression de ses regrets et aux vœux — très sincères d'ailleurs — qu'il adresse à M. de Guestours. Mais, quand on a soixante-quinze ans, on n'est pas broyé par un saisissement, par le chagrin, par l'anxiété, on ne s'empêche pas, on ne veille pas sans que, promptement, la fatigue s'en mêle. Déjà, plusieurs fois, les doigts de M. de Kerdu ont frotté ses paupières. Peu à peu, il devient muet. Le jeune comte le regarde.

— Nous sommes seuls, Joséphe, dit-il à voix basse.

— C'est demain que je serai seule.

— Joséphe, de grâce, ne perdons pas en plaintes cet instant que nous ne retrouverons

fonctions l'obligeait à arborer la bannière, non, le bérét des étudiants en médecine.

Mal lui en prit, car une demi-douzaine d'étudiants, — des vrais, ceux-là, — considérant sans doute cette action comme attentatoire à leur privilège, ne trouveront rien de mieux que de « lyncher »... l'usurpateur et de s'emparer de force de sa coiffure. Voilà, paraît-il, le châtement réservé à tous ceux qui auraient semblable fantaisie.

En vérité, plus raides que la justice, nos étudiants ! car, pour ce qui est du port de ce couvre-chef nouveau modèle, il y a là un point de droit qui nous paraît tout au moins discutable.

## Aux Maîtres d'École et Institutrices

Il vient d'être adressé à M. Lockroy, ministre de l'instruction publique, par M. Géraudel, une lettre dans laquelle le célèbre inventeur des pastilles qui portent son nom, offrait au ministre de lui adresser cinq mille écus destinés aux écoles pauvres des petites communes de France. Nous ne savons encore ce que répondra M. Lockroy, mais il nous semble difficile d'admettre qu'il puisse refuser une offre aussi désintéressée.

D'ailleurs, M. Géraudel offre à tous les maîtres d'école de leur envoyer dès à présent six pastilles échantillon, qu'ils pourront donner à ceux de leurs élèves pris d'accès de toux, de rhumes, de coqueluches, irritation de poitrine, etc.

L'effet étant immédiat, les pauvres enfants n'auront plus à subir les punitions que leurs éternuements bruyants peuvent leur valoir.

Voici d'ailleurs, à ce sujet, une des nombreuses lettres adressées à M. Géraudel :

« Ayant entendu parler de la prompte guérison qu'amenaient vos pastilles, j'ai voulu m'en rendre compte par moi-même et me suis procuré plusieurs écus de Pastilles Géraudel dont j'ai donné tous les matins une pastille à chacune de mes élèves. Depuis ce temps, j'ai constaté, en effet, le parfait état sanitaire de toute ma classe. »

« Je tiens, Monsieur, à vous en faire part en vous donnant l'autorisation de publier ma lettre, si bon vous semble. »

» CAMILLE DHUNÉ, institutrice,

» École Marie du Bocage, rue Marie-du-Bocage, quartier Saint-Sever, à Rouen. »

On trouve les Pastilles Géraudel : à Saumur, pharmacies Normandine, Perrin, Pradeau, Closier.

## Les résultats sont toujours bons !

Villy le Pelloux (Haute-Savoie), le 10 août 1888. — J'ai employé vos Pilules Suisses (1 fr. 50 la boîte) comme purgatif, j'en ai obtenu de très bons résultats ; elles sont très commodes à prendre et ne dérangent pas les occupations. A chaque printemps, j'en ferai usage.

(Sig. lég.)

J.-M. HÉRITIER.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 février 1889.

Le marché est meilleur aujourd'hui et les transactions sont des plus animées. Le 3 0/0 monte à 84.10, le 4 1/2 0/0 à 104.10.

L'action du Crédit Foncier a coté 4.370 et termine à 4.368.75. Sur les obligations, le courant des achats continue à se manifester avec une certaine intensité.

La Société Générale s'établit à 500.

La Banque d'Escompte monte à 550. La hausse des actions de cet établissement indique que le marché est fixé sur le résultat de l'émission des 420,000 obligations portugaises à 4 1/2 0/0. C'est un nouveau succès à enregistrer à l'actif de la Banque d'Escompte.

L'émission des 48,000 obligations de Guaya-

quil est également en bonne voie. Ces titres émis à 437.50 et remboursables en 9 années à 500 fr. rapportent 30 fr. d'intérêt annuel. Les garanties attachées à ces obligations en font un placement des plus attrayants comme sécurité et rendement.

C'est le 26 courant que la Banque d'Escompte ouvrira ses guichets à la souscription publique aux 49,333 obligations du Gaz de Lisbonne.

On sait la faveur dont jouissent sur tous les marchés les valeurs de gaz et c'est pour suivre le courant de l'opinion que la Banque d'Escompte s'est mise sur les rangs pour obtenir la concession du gaz de Porto dont elle est devenue adjudicataire depuis le 18 courant. C'est une émission en perspective et qui sera rapidement enlevée par la clientèle de cette Société.

Le Panama est lourd à 53.75. Les obligations à lots n'ont pas varié.

La compagnie la Foncière-Vie escompte à ses assurés les résultats éventuels de la participation aux bénéfices, sans augmenter la prime, tout en limitant le nombre de leurs versements.

La compagnie la Fusion des Gaz n'ayant pas émis d'obligations, ses actions ont pour garanties les 26 usines en plein rendement dont elle est propriétaire. La Banque de l'Ouest reçoit dès aujourd'hui le coupon d'avril en paiement du prix d'achat à 240 fr. d'actions Fusion des Gaz qui, à ce cours, représentent un placement à plus de 6 0/0.

Les obligations des Chemins Economiques ont des achats très suivis à 365.

M. LEMERCIER, dentiste du Prytanée militaire de La Flèche, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gouby, les deux premiers jeudis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

## ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEU, Successeur

BAISSE de PRIX

Petits pois supérieurs, la boîte de 4 litre, pour six personnes . . . . . 4 fr. »

Hors ville . . . . . » 90

Haricots verts supérieurs, la boîte de 4 litre, pour six personnes . . . . . 80 cent.

Hors ville . . . . . 80 —

Défiant toute concurrence comme qualité.

Eviter les contrefaçons

## LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable LESSIVE-IRIS avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parfumée à l'iris ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

## LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

me rendre heureuse s'éloigne à son tour.

— Mais vous allez, nous allons tous vers la première qui nous a précédés au ciel. Et la seconde reviendra vers vous. Joséphe, où voulez-vous l'attendre ?

— Je n'en sais rien.

— Faut-il vous le dire ? continua le jeune officier. Dans ce moment, je ne vois pour vous qu'un asile. Vous y seriez chez vous encore...

— Plouédic ! dit-elle en pâlisant. Oh ! non, Maurice, non.

— Pourquoi pas ?

— Y songez-vous ! m'enfuir au fond de la Bretagne, dans un pays perdu, où les nouvelles ne parviennent que lentement...

— Moins lentement que vous ne le pensez, j'en suis sûr.

— Où tout, pour moi, sera le nouveau, l'inconnu, l'antipathique peut-être...

— Qu'en savez-vous ?

Elle regarda le grand-père endormi.

— Vous perdre et le suivre ! dit-elle.

— Vous vivez bien près de lui depuis trois mois.

(A suivre.)

Études de M<sup>e</sup> PROUX, commissaire-priseur, et de M<sup>e</sup> MARCOMBRE, huissier à Saumur.

**VENTE**  
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES  
Par suite de saisie-gagerie  
**DU MATÉRIEL**  
DESTINÉ A L'EXPLOITATION DES  
**TRAMWAYS SAUMUROIS**

Le LUNDI 4 mars 1889, à 1 heure du soir, à Saumur, quai de Limoges, numéro 5, au dépôt du matériel de la Compagnie des Tramways,

Il sera vendu :

Six wagons neufs de voyageurs, onze wagons de transports, deux wagnons, trois locomotives, un bassin en tôle, deux cents traverses, cinquante rails, un treuil, deux aiguilles, une voie mouvante servant de raccord, grille, forge, soufflet, enclumes, outils, établis, ustensiles de forge, deux tables, ardoises, briques, un hangar monté sur piliers en métal et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0.

**A LOUER**  
**JARDIN**

AVEC PETITE CHAMBRE  
Près la gare d'Orléans, entouré de murs et bien arrosé.

S'adresser à M. BEUROIS, rue du Petit-Pré, 5, ou à M. GOUIN, horloger, rue Saint-Jean.

Étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 47.

**A LOUER**  
Pour entrer en jouissance de suite,  
**UN BATIMENT**  
Avec Pompe, Cour et autres dépendances  
Le tout situé rue des Boires, 13, Saumur.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M<sup>e</sup> LELIÈVRE, ou à M. PROUST, syndic de faillite, à Saumur, rue Dacier, 13.

Étude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, n<sup>o</sup> 23.

**A VENDRE**  
**VASTE MAISON**  
Et dépendances

2 hectares 22 ares environ de Vignes et Terre  
Y ATTENANT  
Situés au bourg de Distré, appartenant à M. AGNIÈS.  
S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire.

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean prochaine  
**MAISON**

Rue de la Petite-Bilange, n<sup>o</sup> 34, près la place du port Saint-Nicolas.  
S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (36)

Les créanciers de M. CHOLET, sont priés de vouloir bien remettre de suite leurs factures chez M<sup>me</sup> veuve CHOLET, rue de Bordeaux.

**A CÉDER DE SUITE**  
**UNE BOULANGERIE**  
Au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

**VICHY**

Administration—Paris, 8, Boulevard Montmartre  
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Seils extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.  
SELS DE VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.  
SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE  
Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

QUINCAILLERIE  
**ROLLAND Frères**  
5, rue d'Orléans  
**SAUMUR**

Machines à découper à la main, depuis 5 fr.; Machine à découper rectiligne, 65 fr.; Bois de toute provenance pour découpage; Scies, Dessins et Accessoires divers pour amateurs de découpages.  
ROLLAND frères, 5, rue d'Orléans, Saumur.

M<sup>me</sup> MARTIN donne des Leçons d'anglais et de français, rue du Portail-Louis, 54.

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLÉ, S'**

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.  
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

**VENTE ET LOCATION DE PIANOS**

**HENRI EICHE**

Représentant de la maison GAVEAU  
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 FÉVRIER**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.		Clôture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.		Clôture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.		Clôture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.
3 %	83 90	84 10	Est	800	861 25	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	619	619
3 % amortissable	88 20	88 10	Paris-Lyon-Méditerranée	1395	1340	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	530	533 75	Est	394	396
3 % (nouveau)	—	—	Midi	1180	1180	— 1865, 4 %	518 75	522 75	Midi	405	404
4 1/2 % (nouveau)	104	104	Nord	1740	1715	— 1869, 3 %	407 50	407	Nord	412	410
Obligations du Trésor	—	—	Orléans	1370	1372 50	— 1871, 3 %	397	397	Orléans	403	404
Banque de France	3750	3750	Ouest	945	945	— 1875, 4 %	521 50	521	Ouest	401	401
Société Générale	480	482 50	Compagnie parisienne du Gaz	1445	1442 10	— 1876, 4 %	518	519	Paris-Lyon-Méditerranée	405	402 50
Comptoir d'escompte	1070	1067 50	Canal de Suez	3230	3245	Bons de Rquld. Ville de Paris	517 50	517 25	Paris-Bourbonnais	398 50	399 25
Crédit Lyonnais	708 75	708 75	C. gén. Transatlantique	590	592 50	Obligations communales 1879	484 75	484	Canal de Suez	600	600
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1363	1370	Russe 5 0/0 1870	102 50	102 40	Obligat. foncières 1879 3 %	487 50	487	Panama 6 0/0	175	175
Crédit mobilier	443 50	435				Obligat. foncières 1 83 3 %	390	390			
Canal Intér.-Panama	52	53 75									

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX										BORDEAUX — SAUMUR — PARIS									
STATIONS		Mixte	Mixte	Mixte	Expr.	Omn.	Omn.	Expr.	Omn.	STATIONS		Mixte	Mixte	Mixte	Expr.	Mixte	Expr.	Mixte	Expr.
		matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir	soir			matin	matin	matin	matin	soir	matin	soir	soir
Paris . . . . .										Bordeaux . . . . .									
Chartres . . . . .										Saintes . . . . .									
Chât.-d-Loir . . . . .										Niort . . . . .									
Noyant-Méon . . . . .										Thouars . . . . .									
Linières-Bou . . . . .										Montreuil . . . . .									
Vernantes . . . . .										Brézé-s.-Cyr . . . . .									
Blou . . . . .										Chacé-Varr. . . . .									
Vivy . . . . .										Nantilly (arr) . . . . .									
SAUMUR (Ori.) (arr.) . . . . .										SAUMUR (Etat) (arr.) . . . . .									
Nantilly (dép.) . . . . .										Nantilly (dép.) . . . . .									
Nantilly (arr.) . . . . .										SAUMUR (Ori.) (arr.) . . . . .									
SAUMUR (Etat) (arr.) . . . . .										Vivy . . . . .									
Nantilly (dép.) . . . . .										Blou . . . . .									
Chacé-Varr. . . . .										Vernantes . . . . .									
Brézé s.-Cyr . . . . .										Linières-Bou . . . . .									
Montreuil . . . . .										Noyant-Méon . . . . .									
Thouars . . . . .										Chât.-d-Loir . . . . .									
Niort . . . . .										Chartres . . . . .									
Saintes . . . . .										Paris . . . . .									
Bordeaux . . . . .																			

**LIGNE D'ORLÉANS**

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS									
STATIONS		Direct	Omn.	Expr.	Omn.	Omn.	Omn.	Expr.	Direct
		mixte	mixte	mixte	mixte	mixte	mixte	mixte	mixte
		soir	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir
Nantes . . . . .									
Angers . . . . .									
La Ménitrie . . . . .									
Les Rosiers . . . . .									
St-Clément . . . . .									
St-Martin . . . . .									
Saumur (a) . . . . .									
Saumur (dép.) . . . . .									
Varennes . . . . .									
Port-Boulet . . . . .									
Langeais . . . . .									
Tours . . . . .									
Paris . . . . .									

**SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON**

STATIONS		Mixte	Mixte	Mixte	STATIONS	Mixte	Omn.	Mixte
		matin	matin	soir			soir	soir
Saumur . . . . .		7 52	9 37	4 21	Chinon . . . . .	7 43	4 34	9 5
Port-Boulet . . . . .		8 40	12 12	6 50	Port-Boulet . . . . .	8 10	4 56	9 45
Chinon . . . . .		9 04	12 50	7 14	Saumur . . . . .	9 04	7 06	10 30

**POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS**

STATIONS		Mixte	Marc.	Omn.	Mixte	Mixte
		matin	matin	soir	soir	soir
Poitiers . . . . .		6 5	6 45	12 50	6 13	6 13
Moncontour . . . . .		7 41	13 43	2 27	8 23	8 23
Loudun . . . . .		8 42	1 46	3 4	9 24	9 24
Montreuil (a) . . . . .		9 21	3 24	4 38	10 9	10 9
— (dép.) . . . . .		9 20	4 25	5 39	9 30	9 30
le Vaudelnay . . . . .		9 40	4 46	5 10	9 41	9 41
Baugé . . . . .		9 50	5 30	5 19	9 52	9 52
Doué . . . . .		9 57	6 16	5 26	10 1	10 1
Marigné . . . . .		10 17	7 5	5 46	10 24	10 24
Angers . . . . .		11 45	9 50	7 10		

**ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS**

STATIONS		Omn.	Mixte	Marc.	Omn.	Omn.
		matin	matin	matin	matin	soir
Angers . . . . .		4 46	7 30	11 48	5 57	5 57
Martigné . . . . .		6 1	8 26	11 13	7 42	7 42
Doué . . . . .		6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé . . . . .		6 30	9 07	12 16	1 44	8 21
le Vaudelnay . . . . .		6 37	9 16	12 34	1 51	8 31
Montreuil (a) . . . . .		6 40	9 26	12 48	2 01	8 41
— (dép.) . . . . .		7 36	1 26	1 15	9 14	8 21
Loudun . . . . .		8 21	4 14	3 10	13	9 13
Moncontour . . . . .		8 55	6 8	3 39	10 48	9 13
Poitiers . . . . .		10 33	10 45	5 19	16	10 16

**SAUMUR — BOURGUEIL**

STATIONS		Omn.	Omn.	Omn.	STATIONS	Omn.	Omn.	Omn.
		matin	soir	soir			matin	soir
Saumur . . . . .		7 46	13 48	4 31	Bourgueil . . . . .	8 20	12 18	4 55
Port-Boulet . . . . .		8 56	3 10	6 48	Port-Boulet . . . . .	8 30	12 30	5 05
Bourgueil . . . . .		9 07	3 28	7	Saumur . . . . .	9 04	1 08	7 06

**PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES**

STATIONS		Expr.	Omn.	Omn.	Omn.	Expr.	Omn.	Direct
		soir	mixte	mixte	matin	matin	matin	mixte
								soir
Paris . . . . .		8 45	9 45	11 35	12 45	11 20	9 10	12 20
Tours . . . . .		1 23	5	7 15	11 30	2 43	5 25	8 47
Langeais . . . . .		2 13	5 43	8	12 08	3 28	6 08	9 32
Port-Boulet . . . . .		2 38	6 30	8 39	12 42	3 49	6 43	10 11
Varennes . . . . .		3 02	6 32	8 51	12 53	4 04	6 54	10 23
Saumur (a) . . . . .		3 27	6 45	9 04	1 04	4 04	7 06	10 36
— (dép.) . . . . .		3 03	6 52	9 12	1 13	4 11	7 12	10 42
St-Martin . . . . .		3 06	7 06	9 26	1 25	4 11	7 25	10 48
St-Clément . . . . .		3 08	7 13	9 33	1 31	4 17	7 32	10 54
Les Rosiers . . . . .		3 11	7 21	9 41	1 38	4 27	7 39	11 01
La Ménitrie . . . . .		3 28	7 32	9 52	1 45	4 34	7 48	11 13
Angers . . . . .		3 57	8 21	10 41	2 30	4 59	8 32	11 53
Nantes . . . . .		5 55	1 51	5 38	6 39	12		

**SAUMUR — LA FLECHE**

STATIONS		matin	soir	soir	STATIONS	matin	matin	soir
Saumur . . . . .		5 30	1 18	7 20	La Flèche . . . . .	7 15	10	5 05
Vivy . . . . .		5 43	1 37	7 33	Clefs . . . . .	7 32	10 23	5 38
Longué . . . . .		5 50	1 58	7 48	Baugé . . . . .	7 53	10 51	5 44
Jumelles . . . . .		6 08	2 20	8 01	Jumelles . . . . .	8 10	11 19	5 53
Baugé . . . . .		6 23	2 46	8 19	Longué . . . . .	8 25	11 39	6 14
Clefs . . . . .		6 40	3 14	8 36	Vivy . . . . .	8 39	11 50	6 27
La Flèche . . . . .		6 51	3 32	8 52	Saumur . . . . .	8 55	12 12	6 44